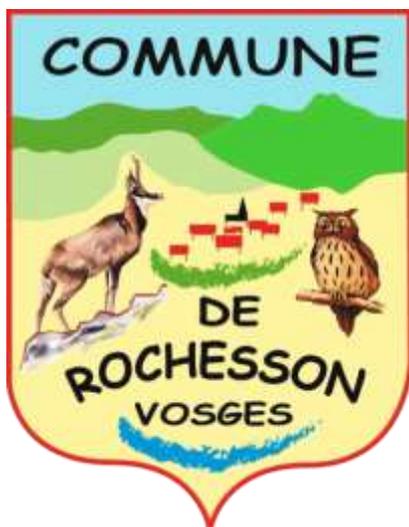


# LE FEUILLET

N° 255

Juin 2025



Édité par la mairie de Rochesson – Vosges

Téléphone : 03 29 61 78 18

Internet : [rochesson.free.fr](http://rochesson.free.fr)

Email : [mairiederochesson@orange.fr](mailto:mairiederochesson@orange.fr)

## **LA VIE MUNICIPALE**

### **COMMÉMORATION DE L'APPEL DU GÉNÉRAL DE GAULLE**

Rendez-vous Mercredi 18 Juin à 18 h 30 Place Marcel Perrin.  
Lecture de l'Appel historique.

### **PLUi-H**

Le PLUi, plan d'urbanisme à l'échelle de la Communauté de Communes est amorcé sur les 14 communes. C'est un travail de longue haleine ponctué de réunions de travail afin d'aboutir à un document intercommunal qui détermine les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols à l'horizon 2028.

Le bureau d'études mandaté accompagnera la CCHV tout au long de la procédure d'élaboration du PLUi. Amorcée avec le monde agricole, la concertation auprès des habitants et des acteurs du territoire se poursuit.

Sur notre commune, un travail de recensement de l'existant (sur plans) est en cours de réalisation pour indentifier les zones disponibles à la construction, pour répertorier les logements vacants, les dents creuses etc...

A ce stade de phase de diagnostic une réunion publique aura lieu  
**Le vendredi 4 juillet à 18h30 à la salle des fêtes de Vagney**  
Pour informer les habitants de la démarche engagée.

### **DIVAGATION CHIENS**

La divagation des chiens est interdite. Le Code rural donne la définition : « Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde de protection d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres. »

Il est important de respecter la réglementation pour la sécurité de tous, des enfants, des promeneurs, des cyclistes, mais aussi des autres animaux. Un chien peut mordre pour différentes raisons.

En outre, jusque fin juin, tout chien doit être tenu en laisse, même pour une simple promenade en forêt. Les contrevenants encourrent une amende de 750 €.

## **CHASSE**

Depuis le 1<sup>er</sup> juin, la chasse à l'affût est autorisée. C'est une méthode de chasse statique : le chasseur attend le passage du gibier, posté au sol ou dans un mirador.

## **TRANSPORT SCOLAIRE DES COLLEGIENS**

Tous les élèves du collège au lycée devant emprunter les transports scolaires pour se rendre à leur établissement d'enseignement doivent obligatoirement procéder, dès le **5 juin et avant le 11 juillet 2025**, à leur inscription sur le site régional **[fluo.grandest.fr/scolaire](http://fluo.grandest.fr/scolaire)**.

Pour tout complément d'information et aide éventuelle : rubrique « aide et contact » sur ce site.

Nouveautés 2025/2026

- Le titre de transport ne sera plus imprimable par les familles depuis le site internet
- Il sera transmis aux familles par voie postale à partir de la semaine 35, sous réserve du paiement de la participation familiale
- En cas de perte, un duplicata pourra être délivré moyennant le paiement de 5.00 €

## **SERVICE DE TRANSPORT INTERCOMMUNAL**

Pour vos courses, rendez-vous médicaux....la navette dessert désormais les 14 communes de la CCHV. Le lundi après-midi elle effectue le trajet ROCHESSON-VAGNEY.

Contact pour informations et prises de rendez-vous :

06 76 72 57 22

## **SEMAINE DU PAYSAGE 2025 du 6 au 15 juin**

Inauguration à Rochesson le vendredi 6 juin.

La Communauté de Communes des Hautes Vosges vous propose 56 animations et une exposition, entièrement gratuites et ouvertes à toutes et tous. Certaines animations ainsi que l'exposition sont en entrée libre, d'autres sont en places limitées, il faut s'inscrire. Le programme, distribué en boîtes aux lettres est également disponible à la mairie, à la boulangerie, et sur le site de la CCHV : **[cchautesvosges.fr/evenements](http://cchautesvosges.fr/evenements)**

## **DÉCORATIONS DE L'ÉTÉ**

Cet été, « METTONS DU SOLEIL DANS NOTRE VILLAGE ». Il est encore temps de commencer à confectionner vos futures œuvres, que vous pourrez placer dans vos jardins dès le début de l'été. Inscriptions auprès de Sylvie Cunat 06 23 85 34 75 (après 18 heures)

## **LA VIE ASSOCIATIVE**

### **L'AMICALE SCOLAIRE**

Vous invite à venir partager un verre et un moment convivial à la fête de fin d'année de l'école qui aura lieu **dimanche 22 Juin 2025** au télésiège des truches après le spectacle à la salle des fêtes. Au programme de la journée : jeux d'autrefois, pique nique champêtre. Buvette sur place.

### **LE COMITE DE JUMELAGE**

Organise un vide-grenier sur la place **dimanche 10 août 2025**  
Les formalités d'inscription sont jointes à ce feuillet

### **CALENDRIER MANIFESTATIONS DE JUIN 2025**

<b>3 et 17</b>	Ramassage des ordures ménagères
<b>6 au 15</b>	Semaine du paysage
<b>8</b>	Marche gourmande Amicale Sapeurs Pompiers
<b>18</b>	Commémoration de l'Appel du Général De Gaulle
<b>22</b>	Fête de fin d'année de l'école
Chaque premier samedi du mois : bibliothèque de 10h15 à 11h30	